

Le Journal de l'Éolien

COMMUNES DE SAINT-ANGEL ET DE SAINT-VICTOR

FÉVRIER 2023 - NUMÉRO 1



PARC ÉOLIEN AUZELON

Depuis 2020, face aux multiples sollicitations des opérateurs énergétiques, dans le cadre des planifications locales de production d'énergie renouvelable et au sein d'une zone éolienne favorable, la commune de Saint-Angel a souhaité porter cette réflexion au sein du conseil municipal. Durant deux ans, la connaissance des élus s'est consolidée par l'audition des opérateurs consultés, la visite de parcs éoliens, des échanges avec les élus porteurs de projet, les discussions avec les communes voisines pour aboutir à une délibération qui s'appuyait sur trois principes :

- Poursuivre la réflexion par la conduite d'études (vent, bruit, faune, flore, paysage)
- Mettre en place la concertation via un comité de pilotage, intégrant la commune de Saint Victor elle-même fortement engagée dans le projet, et un comité de suivi d'une quinzaine de personnes constitué en majorité de riverains
- Réfléchir à l'utilisation des ressources financières du projet au profit du confort de tous et du développement économique de la commune

Dans ce premier journal de l'éolien, nous vous présenterons les intentions du projet et le résultat de nos premiers échanges avec vos élus locaux et les parties prenantes. Ce journal est issu d'une démarche volontaire de la part du Comité de pilotage et de Boralex qui souhaitent communiquer et informer les populations concernées par le projet en toute transparence et objectivité.

PROJET ÉOLIEN

LES PREMIERS PAS

Le projet éolien d'Auzelon est issu d'une démarche, initiée en 2020 par les élus de la commune de Saint-Angel qui ont conduit un appel à projet auprès des opérateurs énergétiques, ont recueillis des avis auprès des élus et collectivités voisines, ont réalisé des visites et se sont ainsi appropriés le sujet avant de se rapprocher de la commune voisine de Saint-Victor.

Comme les intentions locales pour le soutien au développement d'un site de production d'énergie renouvelable ont été palpables dès les premiers échanges, la société Boralex, retenue pour l'étude du projet, a poursuivi le travail par la rencontre des propriétaires et des exploitants agricoles des terrains de la zone d'études, ainsi que par la pré-analyse des sensibilités locales. La concertation avec les élus des deux communes s'est également poursuivie. Ces derniers ont pu visiter le parc éolien du Plateau de Savernat, exploité par Boralex sur la commune de Quinssaines depuis 2016. Ils ont ainsi pu rencontrer Monsieur Francis Nouhant, maire de la commune, et découvrir son expérience de l'éolien.

Suite à la délibération favorable prise par le conseil municipal de Saint-Angel en mai 2022, les équipes de Boralex, avec le support de bureaux d'études spécialisés et indépendants, ont pu initier les expertises réglementaires. Parmi celles-ci, nous trouvons notamment :

- **Une étude environnementale** : qui consiste en une analyse du territoire sur un cycle biologique complet (environ une année) portant sur la faune et la flore du site et de ses alentours. Elle permettra d'identifier, par exemple, les habitats naturels sensibles ou encore les espèces d'oiseaux et de chauves-souris afin de mettre en place les mesures de protections adaptées.

CHRONOLOGIE

2020

Sollicitations d'opérateurs éoliens auprès des communes de Saint-Angel et Saint-Victor. La commune de Saint-Angel lance un appel à manifestations d'intérêts et rencontre différents développeurs éoliens pour mieux comprendre les enjeux autour de cette énergie et de mesurer les retombées économiques pour la collectivité.

2021

Les élus de Saint-Angel visitent le parc éolien du Plateau de Savernat (commune de Quinssaines). Boralex candidate à l'appel à manifestation. La commune de Saint-Angel délibère favorablement pour la poursuite de l'étude du projet. Plusieurs rencontres entre Boralex, le conseil municipal et un collège d'élus pilote sont organisées.

2022

Saint-Angel fait le choix de développer son projet éolien avec Boralex. Cette dernière présente le projet au conseil municipal de Saint-Victor. Les élus de Saint Victor visitent le parc éolien de Savernat sur la commune de Quinssaines et délibèrent favorablement à la poursuite de la réflexion sur un projet éolien. Rencontres entre Boralex et les acteurs fonciers du site d'étude. Lancement de l'étude environnementale et de l'étude paysagère, et installation du mât de mesures de vent.

PLANNING PRÉVISIONNEL

2023

Hiver - printemps : Distribution du Journal de l'éolien N°1. Réalisation de l'étude acoustique. Réception des premiers résultats d'études.
Automne - Hiver : Fin des études de faisabilité. Définition de l'implantation du projet

2024

Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale & début de l'instruction par les services de l'État.

- **Une étude paysagère** : un bureau d'études spécialisé en paysage va évaluer les composantes du territoire et les sensibilités locales. Cette évaluation lui permettra d'émettre plusieurs recommandations et implantations permettant d'améliorer la lisibilité du parc éolien sur le territoire
- **Une étude acoustique** : qui permettra d'analyser les effets acoustiques du futur parc éolien afin de choisir un type d'éoliennes approprié et d'adapter l'activité des éoliennes en conséquence dans le respect des réglementations.
- **Une étude technique globale** : qui permet de déterminer les possibilités de raccordement électrique, le gisement en vent, mais également la nature des sols et les possibilités d'accès au futur site. Autrement dit, tous les aspects techniques qui permettront la réalisation d'un projet adéquat.

A ce jour, la faisabilité du projet doit encore être prouvée il est donc trop tôt pour évoquer le nombre d'éoliennes ainsi que leurs emplacements.

COMMUNICATION À VENIR

Lors des prochains numéros du Journal de l'Éolien, nous pourrions aborder les sujets qui font l'actualité du projet et notamment les études environnementales du projet et le cycle de vie d'une éolienne, la place de l'éolien dans le mix énergétique, les chiffres du projet (dimensionnement, production électrique et nombre de foyers alimentés), les résultats des études, etc.



Ci-dessous : cartographie de la zone d'étude du projet éolien

